

# CHARTRE ACHATS RESPONSABLES ET DURABLES

## Nos valeurs

- Partager à nos partenaires, prestataires et fournisseurs les valeurs portées par le Groupe Ortec
- Nous assurer que ceux-ci prennent des engagements en faveur :
  - De la sécurité et la sûreté de leurs collaborateurs
  - De la qualité et l'efficacité de leurs prestations
  - Du respect des lois et règlements
  - De la protection de l'environnement

## Nos engagements

Mettre en place une politique d'achats et les outils nécessaires qui privilégient les partenaires, prestataires, fournisseurs ou sous-traitants, répondant aux exigences suivantes :

- Répondre de manière satisfaisante aux vérifications que le Groupe Ortec a instaurées dans le cadre de sa politique d'achats et partager ses engagements en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale.
- S'engager à défendre et promouvoir une éthique des affaires en cohérence avec les règles définies dans le « Code de Conduite » du Groupe Ortec (consultable sur le site du Groupe Ortec : [www.ortec.fr](http://www.ortec.fr) (en français) ou [www.ortec-group.com](http://www.ortec-group.com) (en anglais).
- S'engager à respecter et promouvoir les droits de l'Homme et du Citoyen et, en particulier, les interdictions qui s'appliquent en matière de travail forcé, de travail des enfants, de harcèlement et de discriminations de toute nature.
- Respecter les règles du droit social dans tous les pays dans lesquels ils sont présents et, en particulier, ne pas avoir recours au travail clandestin, avoir une politique de rémunération conforme au cadre légal qui s'impose à eux, respecter les règles qui s'appliquent en matière de temps de travail et de rémunération du temps de travail supplémentaire.
- S'engager à promouvoir le dialogue social, le renforcement des compétences de leurs collaborateurs par une politique de formation adaptée.
- Mettre en place au sein de leurs organisations toutes les mesures destinées à protéger la santé et la sécurité de leurs collaborateurs, clients et partenaires.
- Mettre en place au sein de leurs organisations toutes les mesures nécessaires visant à préserver la sûreté des personnes et des installations, comme celles des données sensibles, face aux risques de malveillance.
- Mettre en place au sein de leurs organisations des politiques de certifications adaptées.
- Mettre en place au sein de leurs organisations des politiques visant à diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement, à favoriser la gestion et le tri des déchets ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Communiquer en toute transparence avec leurs partenaires, prestataires, fournisseurs et sous-traitants dans le but d'optimiser leur collaboration.
- Fidéliser les partenaires, prestataires, fournisseurs et sous-traitants quels que soient les pays où ils sont implantés dans la mesure où ils auront répondu de manière satisfaisante à toutes nos demandes.
- Éviter les situations de dépendance économique qui pourraient mettre en péril le Groupe Ortec ou l'un de ses partenaires, prestataires, fournisseurs et sous-traitants.